



Consultations médicales spécialisées, centres de vaccination

Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

- ▶ 1 - Les consultations médicales
- ▶ 2 - Les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- ▶ 3 - Les centres mutualistes
- ▶ 4 - Bilan de santé
- ▶ 5 - Les vaccinations

▶ 1 - Les consultations médicales

Les consultations médicales peuvent avoir lieu dans un cabinet médical traditionnel « de ville », auprès d'un médecin généraliste ou d'un médecin spécialiste, dans un centre hospitalier, une clinique. Il existe d'autres lieux de consultations :

- Centre d'Information de Dépistage et de Diagnostic (et de traitement) des Infections Sexuellement Transmissibles proposent des consultations médicales, des consultations conjugales (pour les adresses voir les **fiches régionales Actuel Bourgogne n° 5.32** : « *Couple et famille : adresse utiles* » et n° **5.33** « *Information sexuelle : adresses utiles* »),
- les centres médicaux spécialisés proposent des consultations pour les personnes souffrant de difficultés psychologiques et pour les malades mentaux,
- les centres d'action médico-sociaux précoces proposent le dépistage et la rééducation des enfants de 0 à 6 ans qui présentent des déficits sensoriels et des handicaps moteurs ou mentaux. Ils peuvent également apporter un soutien aux parents,
- les CMPP (centres médicaux psychopédagogique) accueillent les enfants et adolescents jusqu'à 18 ans, et les CMP (centres médico-psychologique) accueillent les adultes.

Pour connaître les adresses des médecins généralistes ou spécialistes, savoir s'ils acceptent ou non la carte vitale, avoir une idée des tarifs pratiqués, consulter le service « *ameli direct* » sur le site internet de l'Assurance Maladie en ligne : **www.ameli-direct.fr** ou contacter l'assurance Maladie au **36 46** (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

**Centre Régional Information
Jeunesse de Bourgogne**
Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29
(administratif)
03 80 44 18 35
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

documentation@ijbourgogne.com

www.ijbourgogne.com



Les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM)

Adresse des Caisses Primaires d'Assurance Maladie en Bourgogne :

Côte d'Or

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

BP 34548

21045 **DIJON CEDEX**

Tél. : 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) -

Site Internet : www.ameli.fr

Nièvre

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

58025 **NEVERS** Cedex

Tél. : 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Site Internet : www.ameli.fr

Saône-et-Loire

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

71022 **MACON** Cedex 9

Tél. : 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Site Internet : www.ameli.fr

Yonne

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

89024 **AUXERRE**

Tél. : 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Site Internet : www.ameli.fr

2 - Les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Les centres de protection maternelle et infantile (PMI) assurent le suivi de la grossesse et des enfants jusqu'à 6 ans, les consultations y sont gratuites (pour les adresses, consulter le service PMI au service de l'action sanitaire et sociale du Conseil Général du département.

Vous pouvez vous rendre directement dans les lieux de consultation de la protection Maternelle Infantile.

Vous trouverez la liste des consultations PMI sur les sites Internet des conseils généraux, adresses ci-dessous.

Adresses des services de l'action sanitaire et sociale des départements :

Côte d'Or

Direction Solidarité et Famille

Hôtel du département

53bis rue de la Préfecture - BP 1601

21035 **DIJON** Cedex

Tél. : 03 80 63 66 00 - Fax : 03 80 63 69 52

Site Internet : www.cg21.fr

Nièvre

Direction de la Solidarité

Hôtel du département

58039 **NEVERS**

Tél. : 03 86 60 67 00 - Fax : 03 86 60 69 92

Site Internet : www.cg58.fr

Saône et Loire

Direction Générale Adjointe aux Solidarités

Espace Duhesme – Bât. Loire

18 rue de Flacé

71026 **MACON** Cedex

Tél. : 03 85 39 56 00 - Fax : 03 85 39 56 10

Site Internet : www.cg71.fr

Yonne

Direction de la Solidarité Départementale

Hôtel du département

89089 **AUXERRE** cedex

Tél. : 03 86 72 89 89 - Fax : 03 86 72 86 09

Site Internet : www.cg89.fr

3 - Les centres mutualistes

Les établissements et services mutualistes sont accessibles à tout public adhérent mutualiste ou non. Voici quelques exemples de centres mutualistes :

- Centre dentaire ;
- Opticiens ;
- Centre d'audition...

Pour plus d'informations voir les sites Internet suivants :

- www.bourgogne-sante-services.com
- www.mutualite-71.fr
- www.mutualite58.fr



4 - Bilan de santé

Il est possible de bénéficier d'un examen de santé gratuit, tous les cinq ans.

Le bilan peut comprendre toutes sortes d'exams ou d'analyses.

Se renseigner à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie au Centre d'examen de santé (voir adresses des CPAM chapitre 1 ci-dessus) ou aux centres d'examen de santé cités ci-dessous.

Côte d'Or

Centre d'examen de santé

16/18 rue Nodot

21000 **DIJON**

Tél. : 03 80 76 21 50

Possibilité de s'inscrire sur internet pour bénéficier d'un examen de santé : www.ameli.fr

Nièvre

S'adresser au Centre d'examen d'Auxerre.
Permanences assurée une fois par semaine.

Saône-et-Loire

Pour la Saône et Loire, s'adresser dans l'Ain :

Centre d'examen de santé

Place de la Grenouillère

01100 **BOURG EN BRESSE**

Tél. : 04 74 45 84 45

Pour la Saône-et-Loire cependant, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie propose aux personnes démunies, un bilan de santé dans ses locaux à Mâcon.

Yonne

Centre d'exams de santé de l'assurance maladie

25 rue du Clos

89000 **AUXERRE**

Tél. : 03 86 72 14 80

4.1 - Les soins dentaires pour enfants et adolescents : M'T dents

Des rendez-vous de prévention sont proposés gratuitement aux 6/18 ans par l'Assurance Maladie et les dentistes.

Ce bilan peut donner lieu à des soins. Les soins doivent être faits dans les six mois suivant le bilan et seront pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, dans le cadre du rendez-vous M'T dents.

Les jeunes sont invités directement par courrier pour bénéficier de ce rendez-vous.

Pour en savoir plus :

Site internet : www.mtdents.info

ou contacter votre caisse Primaire d'Assurance Maladie (adresses des CPAM au chapitre 1).

5 - Les vaccinations

5.1 - Les vaccinations obligatoires

Les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite sont obligatoires. D'autres vaccinations sont recommandées en raison de la gravité des maladies.

Pour les vaccinations obligatoires il existe des centres gratuits de vaccination (dispensaires, centres de santé, bureau d'hygiène) dans les villes principales. Cependant, ces centres organisent des séances de vaccinations en général une fois par an dans les communes des départements.

Se renseigner au Service de l'Action Sanitaire et Sociale du département

5.2 - Les autres vaccinations

A l'occasion d'un départ pour l'étranger certaines vaccinations peuvent être exigées.

Avant le départ, renseignez vous assez tôt pour connaître les vaccinations qui y sont obligatoires ou recommandées, car les délais sont plus ou moins longs. Consultez la **fiche nationale Actuel CIDJ n° 8.11** : « Préparer son voyage à l'étranger ».

Les vaccinations peuvent être effectuées par votre médecin traitant, sauf la vaccination anti-amarille qui doit être effectuée dans un centre agréé. Elles sont reportées sur un **carnet international de vaccinations**.

Centres de vaccinations

Côte d'Or

Centre Hospitalier Régional Universitaire - Hôpital d'Enfants

Service des maladies infectieuses - Centre de vaccinations

10, bd Maréchal de Lattre de Tassigny

21000 **DIJON**

Tél. : 03 80 29 34 36



Centre de Lutte Antituberculeuse et Centre de Vaccination

1 rue Nicolas Berthot
21000 **DIJON**

Tél. : 03 80 63 68 02

Sur rendez-vous

D'autres centres à : Beaune, Chatillon-sur-Seine, Montbard, Saulieu, Semur-en-Auxois.

Service communal d'hygiène et de santé Centre de Vaccination

5 rue Pasteur

21000 **DIJON**

Tél. : 03 80 48 80 73

Nièvre

Centre hospitalier de Nevers

1 boulevard de l'hospital

58000 **NEVERS**

Tél. : 03 86 93 70 00

Délivre le carnet international de vaccinations.

Saône-et-Loire

Centre Hospitalier des Chanoux

Boulevard Louis Escande

71000 **MÂCON**

Tél. : 03 85 27 53 04

Attention au SIDA et aux autres IST

Avant votre départ, prévoyez des préservatifs, **le seul** rempart contre la transmission sexuelle du VIH (virus du SIDA) et de toutes les Maladies Sexuellement Transmissibles : syphilis, blennorragie, chlamydia, hépatite B, herpès...

► Bon à savoir

Le Centre Régional Information Jeunesse de Bourgogne dispose d'un « *Espace Santé* » qui vous renseignera et vous informera sur l'accès aux soins, les associations d'aide aux malades, les maladies, la prévention, les toxicomanies, l'alimentation...

De nombreuses documentations sont à consulter sur place ou à disposition.

Nouveau : Site d'information sur la santé des jeunes en Côte d'Or

Site internet : www.meme-pas-mal.info

L'Assurance Maladie propose aussi un site internet dédié à l'information médicale sur les maladies courantes, validée par les autorités de santé

www.ameli-sante.fr

Vous pouvez y retrouver les offres de prévention proposées par l'Assurance Maladie.

Le fil santé jeunes

7 jours sur 7 de 8 heures à minuit, le Fil santé jeunes écoute, informe et oriente les jeunes. Il est composé d'une équipe de spécialistes : médecins, psychologues, conseillers conjugaux et familiaux, assistants sociaux et juridiques.

Tél. : **3224** (Anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Ou 01 44 93 30 74 (coût d'une communication ordinaire)

Site Internet : www.filsantejeunes.com

► Pour en savoir plus

Se reporter à la **fiche nationale Actuel CIDJ n°5.4** « *Comment se soigner* ».

